

2015-06-29

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29<sup>e</sup> jour du mois de juin 2015 à 18h30 à la salle communautaire située au 535, route 323, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1  
Lorne Graham, conseiller #3  
Steve Leggett, conseiller #5

Guy Gauthier, conseiller #2  
Josée Dupuis, conseillère #6

Conseillère absente : Marianne Labelle, conseillère #4

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

**1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h30.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2015-06-29-01 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
  - 3.1 Adjudication du contrat de déneigement 2015 - 2018
  - 3.2 Adjudication du contrat pour le service d'architecture et d'ingénierie pour la nouvelle caserne
  - 3.3 Soumission pour le site WEB de la municipalité
4. Période de questions de l'assistance
5. Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

**3 RÉSOLUTION**

**3.1 Adjudication du contrat de déneigement 2015 - 2018**

Cette résolution a été remise à la séance du 13 juillet 2015

**3.2 Adjudication du contrat pour le service d'architecture et d'ingénierie pour la nouvelle caserne**

**Monsieur le conseiller Martin Meilleur informe les conseillers qu'il s'abstient de voter pour l'adjudication de ce contrat.**

Madame Cathy Viens, directrice générale, dépose les soumissions qui ont été ouvertes à la salle communautaire de la municipalité de Namur le 12 juin 2015 à 13h00 suite à l'appel d'offres qui a été affiché par la municipalité de Namur pour le contrat pour le service d'architecture et d'ingénierie de la nouvelle caserne.

L'ouverture des soumissions s'est faite à la date et heure prévue, soit le 12 juin 2015 à 13h00 en présence de monsieur le maire, Gilbert Dardel et la directrice générale, madame Cathy Viens. Les membres du comité de sélection étaient : monsieur Mario Rioux, monsieur Mario Beauchamp et monsieur Jean-Claude Labrie. Suite à l'évaluation des documents, ces derniers recommandent la plus basse soumission, car les deux sont conformes. Aucun représentant des soumissionnaires n'était présent lors de l'ouverture des soumissions.

**Première soumission :**

Parent Labelle Architectes.

Montant du contrat : 43 000.00\$ (taxes en sus)

**Deuxième soumission :**

Dagenais Architecte

Montant du contrat : 45 700.00\$ (taxes en sus)

**ATTENDU** que les soumissions ont été déposées au bureau municipal dans le délai fixé lors de l'appel d'offres publiques;

**ATTENDU** que les deux (2) soumissions ont fait l'objet d'une vérification de conformité par le comité de sélection;

**ATTENDU** que chacune des soumissions déposées était conforme au devis descriptif et aux normes et aux exigences tel que demandé lors de l'appel d'offres publiques;

**R2015-06-29-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la soumission de Parent Labelle Architectes soit retenue pour un montant de 43 000.00\$ taxes en sus;

**Adoptée à l'unanimité**

**3.3 Soumission pour le site WEB de la municipalité**

**ATTENDU** que notre site WEB n'est plus supporté par monsieur Dany Bélanger et monsieur Frédéric Besson;

**ATTENDU** que le site de la municipalité doit être mis à jour régulièrement:

**ATTENDU** que TC Media ne peut procéder à la conception d'un site Web pour la municipalité de Namur;

**ATTENDU** que la SADC a déposé une soumission pour la conception du site web de la municipalité de Namur et que le coût est de 2700.00\$ (taxes en sus), incluant la configuration du nom de domaine et la configuration de l'hébergement

**ATTENDU** que la SADC offre du soutien technique pour une banque de 5 heures, totalisant un montant de 300.00\$ (taxes en sus)

**R2015-06-29-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett**

**QUE** la soumission de SADC soit et est acceptée pour la conception du site internet de la municipalité pour un montant de 2700.00\$; taxes en sus.

**QUE** la soumission pour le soutien technique soit et est accepté pour un montant de 300.00\$, taxes en sus

**QUE** la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ces contrats avec la SADC.

**Adoptée à l'unanimité**

**4 Période de questions de l'assistance**

**5 Levée de la séance**

**R2015-06-29-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur**

**QUE** la séance soit levée à 20h00

**Adopté à l'unanimité**

---

Gilbert Dardel, maire

---

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière